

# RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi<sup>e</sup> Colloque international de l'Aidelf  
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

# Éducation sexuelle à Kinshasa (RD Congo) : le vide du grand-parent non comblé par les parents

**Barthélemy KALAMBAYI BANZA (PhD)**

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université de Kinshasa.

## Introduction

Jadis, dans la plupart de sociétés traditionnelles en Afrique sub-saharienne, l'admission d'un(e) jeune dans le cercle des adultes, c'est-à-dire le passage de l'enfance à l'âge adulte se faisait après la réussite par l'intéressé(e) d'une série d'épreuves. Outre les activités ponctuelles organisées par de communautés en guise d'initiation ou de formation des jeunes à la vie adulte, cette formation était transmise, dans une perspective de socialisation, de manière implicite à partir des sentences, des chansons ou des plaisanteries (Ngondo, 1994). Ces dernières étaient généralement tolérées entre jeunes et des personnes du rang de grands-parents. À partir de l'humour et de la dérision courtoise qui caractérisent la parenté plaisante, ceux-ci avaient la possibilité d'aborder avec leurs petits-enfants, les questions sensibles, c'est-à-dire celles qui ne pouvaient pas être discutées entre enfants et parents, à l'instar de la sexualité.

Cette approche de socialisation qui avait bien fonctionné dans les milieux traditionnels a du mal à être appliquée dans les milieux urbains de la RDC, à cause notamment de l'absence des grands-parents dans les ménages, d'une part et de la modernité des grands-parents d'aujourd'hui ou des personnes ayant un rôle social de grands-parents, d'autre part. En effet, dans la plupart de cas, les grands-parents des jeunes citadins habitent dans les milieux ruraux (les campagnes ou villages). Ceux qui vivent en ville sont, soit très éloignés des ménages où vivent leurs petits-enfants, soit « trop » modernes du fait de leur niveau d'instruction élevé ou de leurs croyances religieuses qui considèrent les plaisanteries sur les questions de sexualité comme des insanités ou de l'impudicité.

Après une présentation sommaire des principes de base de la parenté plaisante en RDC, nous discuterons rapidement de la pertinence ou non d'une telle réflexion dans le contexte de la ville de Kinshasa. Il s'agira de répondre à la question de savoir si les plaisanteries parentes sont encore possibles dans cette ville au regard de son niveau d'urbanisation. L'analyse proprement dite de la problématique sous étude est précédée respectivement par la présentation de la source des données, les précisions sur les approches analytiques et la présentation de l'échantillon des jeunes enquêtés.

## 1. La parenté plaisante dans quelques sociétés de la RDC : Principes de base

Dans bien des sociétés africaines, la parenté plaisante s'applique à presque toutes les structures de la société : la famille, la classe d'âge, les alliés par mariage, les générations alternées, les villages voisins, les territoires voisins, les groupes ethniques voisins (Ndiaye, 2002 ; Faye, 2009). Comme c'est le cas dans toutes les sociétés africaines, en RDC, la cellule de base de tous les peuples est le clan, le lignage, c'est-à-dire l'ensemble des descendants vivants d'un ancêtre commun (Romaniuk, 1967, p. 276). Malgré le fait que le nombre exact des peuples qui habitent l'espace congolais ne soit pas connu, il est néanmoins admis qu'elles se ressemblent tellement au point qu'il est difficile de décrire toutes les cultures dans les moindres détails (Vansina, 1966 ; Shomba, 1983). Toutefois, ces auteurs s'accordent sur l'existence dans toutes ces sociétés des relations de plaisanterie entre de personnes d'un certain rang dans la parenté, surtout en ce qui concerne les questions touchant à la sexualité.

Ainsi, l'éducation sexuelle des enfants est l'un des domaines où ces types de plaisanteries sont mis à profit par les adultes en vue d'initier sexuellement les jeunes. En faisant ainsi, « les

*Relations intergénérationnelles, Enjeux démographiques*, Actes du XVIème colloque de l'AIDELF,

Genève 21-24 Juin 2010, Association Internationale des Démographes de Langue Française, ISBN : 978-2-9521220-3-0

*membres d'une même communauté sont intéressés à ce que les usages sociaux et les règles de conduite soient observés et ils approuvent ou désapprouvent la conduite de l'un des membres du groupe même si elle ne les concerne pas personnellement. Le groupe entier est intéressé à ce que le clan se reproduise et se perpétue, ... » (Romaniuk, 1967, p. 277).*

À l'exception de l'ethnie Nande (Nord-Kivu) où certaines personnes du rang de tantes sont attirées pour entretenir les relations de plaisanterie avec les jeunes dans le cadre de l'éducation sexuelle, tant en villes qu'en campagnes, l'éducation sexuelle par la plaisanterie est généralement assurée par les personnes du rang de grands-parents.

Dans d'autres sociétés, Luba, par exemple, toute fille est considérée comme la femme de son grand-père, tant maternel que paternel. À ce titre, elle est la rivale de sa grand-mère. De même, tout garçon est supposé être le mari de sa grand-mère, tant paternelle que maternelle. Il est le rival de son grand-père. Avec les grands-parents, les enfants peuvent poser toutes les questions possibles y compris dans le domaine de la sexualité adulte. C'est aussi les personnes de rang du grand-parent qui ont la charge de préparer la jeune fille ou le jeune homme au mariage : comment soigner sa femme ou son mari ; comment se porter lors des rapports sexuels ; ... Bref, la culture ne permet pas aux parents de parler assez ouvertement de la sexualité avec son enfant biologique ou par alliance (neveu ou nièce) quel que soit son âge. Cela est rendu possible par les relations de plaisanterie avec une personne de l'âge de son enfant, même mineure, à partir du moment où celui-ci est un petit-fils direct ou par alliance.

D'ailleurs, dans certaines ethnies de la Province du Bandundu - où les mariages inter-ethniques sont la règle -, les relations de plaisanterie ont parfois lieu entre un oncle et sa nièce ou entre un homme et sa cousine, car ces personnes peuvent normalement se marier et c'est ce qu'on appelle « Kituini » chez les Yansi, par exemple.

Malgré le rôle que jouent les relations de parenté dans la vie des congolais, peu de chercheurs se sont intéressés à la compréhension de ces valeurs, surtout dans le domaine de la sexualité préconjugale. C'est notamment ce manque d'intérêts qui explique l'absence de travaux sur ces questions, pourtant les relations de parenté commandent la quasi-totalité des comportements sociaux dans le cadre familial ou de ménages en RDC. La constitution de foyers, la médiation ou les cérémonies de réconciliation en cas de conflits, les réunions en cas de maladies, de décès, de repas sacrés, ... (Romaniuk, 1967 ; Miteyo, 2010).

## **2. La parenté plaisante à Kinshasa, est-ce encore possible ?**

Bien que la parenté plaisante soit l'une des modes de transmission des valeurs traditionnelles dans bien des sociétés africaines, peut-il être possible de continuer à penser à l'existence d'une éventuelle pratique de la parenté plaisante dans la ville de Kinshasa, eu égard à son niveau actuel d'urbanisation, outre sa multiculturalité ?

S'empressement de répondre négativement à cette question serait une erreur dans la mesure où, malgré le degré d'urbanisation de la ville de Kinshasa, l'organisation familiale dans cette ville se rapproche de la famille traditionnelle africaine et pas occidentale. En d'autres termes, la famille élargie est y plus présente que la famille nucléaire. Par ailleurs, la communication de plaisanterie axée sur des questions sensibles comme la sexualité ne se fait pas de manière automatique. Elle n'est possible que si un certain nombre de facteurs socioculturels qui sont de nature à favoriser la connaissance et la pratique de la parenté plaisante sont réunis. Ces facteurs sont ceux qui peuvent renseigner sur le degré de modernité des acteurs (petits-fils et grands-parents). Il s'agit notamment du milieu de socialisation des uns et des autres ; de leur niveau d'instruction, de leur appartenance religieuse, de leur connaissance du degré de parenté ou de rangs sociaux autorisant la plaisanterie ; de la cohabitation ou fréquentation entre les membres d'une même communauté (clan) appartenant à plusieurs générations, tant biologique que social. Même si tous ces facteurs ne peuvent pas être réunis, le tout dernier au moins nous

semble la condition sine qua non au regard de la configuration ethnique de la ville, d'une part et de la composition de ses ménages, d'autre part.

À ce sujet, depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, certains quartiers<sup>1</sup> et/ou communes de la ville de Kinshasa sont habités principalement par les ressortissants d'une même ethnicité (Comhaire-Sylvain, 1968 ; Mpase, 1974), car les immigrations à Kinshasa se font par chaîne migratoire (Lututale et Makwala, 1998 ; Kalambayi, 2007). C'est le cas de la Commune de Ngaba dont la majorité de ses habitants vient de la Province de Bandundu ou celle de Selembao qui est colonisée par les originaires de la province du Bas-Congo. Dans ce contexte, il existe une possibilité pour les jeunes de cohabiter ou d'être en contact avec les personnes de rang de grands-parents qui peuvent les entretenir sur des questions de sexualité. Ceci n'est pas du tout le cas pour les ressortissants d'autres provinces qui ne vivent pas en « colonie » à Kinshasa, étant donné que, même les visites ordinaires entre les membres d'une même famille sont rares eu égard au fait que les déplacements des individus dans la ville sont, non seulement subordonnés à la possession des frais de transport, mais aussi à l'existence des situations sociales permettant un regroupement (mariage, décès, réunions de familles) des membres d'une famille ou d'un groupe ethnique.

Outre cette configuration des quartiers et communes de Kinshasa, la composition de ménages dans cette ville favoriserait la cohabitation des personnes de plusieurs rangs sociaux d'une même communauté, ce qui, au regard des relations de parenté justifierait une étude sur la place des grands-parents dans l'initiation sexuelle des jeunes.

En effet, outre la fécondité encore élevée, la taille des ménages de Kinshasa est également grossie par l'hospitalité. Le nombre moyen d'individus par ménage qui était de 4,8 et 5,7 respectivement en 1967 et 1975 (Houyoux et Kinavwidi, 1975), s'est élevé à 6,7 en 1984 (Zaire-INS, 1990) et à 7,7 en 1995 (Lututala et al., 1996). L'étude ECOSEX (2003) l'estime à 8,1 personnes (Kalambayi, 2004). De 1995 à 2003 (Tableaux 1 et 2), l'importance relative des membres de la famille nucléaire (conjoint et leurs enfants) est passée de 82,7% à 74,3% à Kinshasa. Cette baisse semble concerner les enfants de l'un des conjoints au profit des frères, sœurs, cousin(e)s, neveux et nièces du couple. De 16,1% en 1995, la proportion des enfants d'un seul conjoint est passée à 8,7% en 2003 (Ngondo, 1996 ; Kalambayi, 2004). Les petits-fils (petites-filles) et les grands-parents représentaient près de 10% des membres en 2003, nonobstant la présence des oncles et tantes des chefs de ménages ou de son conjoint, c'est-à-dire les personnes de rangs de grands-parents des enfants des chefs de ménages et de leurs conjoints.

TABLEAU 1 : REPARTITION DES MEMBRES DES MENAGES KINOIS (ENQUETES EN 2003)  
SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE

Degré de parenté avec le chef de ménage (cm)	Effectif	%
chef de ménage (cm)	1178	13,1
conjoint du cm	926	10,3
enfant du chef de ménage et de son conjoint	3768	42,0
enfant du chef de ménage ou de son conjoint	780	8,7
frère, sœur, cousin(e) du chef de ménage ou de son conjoint	714	7,9
tante, oncle, neveu, nièce du chef de ménage ou de son conjoint	630	7,0
parent(s), petits fils, fille du chef de ménage ou de son conjoint	870	9,7
sans lien avec le chef de ménage ou son conjoint	103	1,1
Total	8969	100

Source : Ecosex, 2003.

<sup>1</sup> Les Communes de Barumbu et de Kinshasa, par exemple étaient habitées principalement par les originaires de la province de l'Équateur.

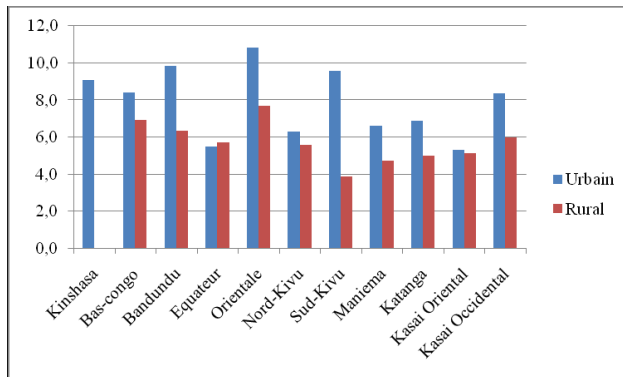
TABLEAU 2 : REPARTITION DES MEMBRES DES MENAGES KINOIS (ENQUETES EN 1995) SUIVANT LE LIEN DE PARENTE ET LE SEXE (EN POUR CENT DU TOTAL D'INDIVIDUS DU MENAGE)

Statut du membre	Effectif	%
Chef de ménage	1184	13,0
Conjoint du chef de ménage	1047	11,5
Enfants de 2 parents	3837	42,1
Enfants d'un seul membre	1473	16,1
Père/mère du chef de ménage ou de son conjoint	70	0,8
Frère/sœur du chef de ménage ou de son conjoint	530	5,8
Neveu, nièce, petit-fils, petite fille	591	6,5
Autres parents du chef de ménage ou de son conjoint	374	4,1
Sans liens	16	0,2
Total	9122	100

Source : Ngondo, 1996.

En ne considérant que la proportion de petits-enfants dans les milieux, tant urbain que rural de la RDC, il ressort du graphique 1 que la cohabitation entre les grands-parents et les petits-enfants n'est pas un fait historique. En 2001, les petits-fils représentaient 9 % des membres des ménages de la ville de Kinshasa, soit un niveau plus élevé que celui observé dans les milieux ruraux de toutes les provinces du pays. Dans les milieux urbains d'autres provinces, ces proportions étaient de l'ordre de 11% dans la province Orientale, 10% dans les provinces de Bandundu et Sud-Kivu, 5% au Kasai-Oriental.

GRAPHIQUE 1 : PROPORTION (%) DE PETITS-ENFANTS DANS LES MENAGES DES PROVINCES DE LA RDC SELON LE MILIEU DE RESIDENCE



Source : Proportions calculées à partir des données de l'enquête MICS2-RDC, 2001

Au regard de cet élargissement de la cellule sociale, preuve de l'hospitalité et des attachements aux valeurs traditionnelles de la famille élargie, nous supposons que les jeunes de Kinshasa qui vivent avec leurs grands-parents échangent avec ceux-ci sur la sexualité.

Quant au milieu de socialisation, celui-ci compte, tant pour les jeunes que pour les personnes du rang de grand-parent. Ce rang n'est pas forcément lié à l'âge biologique des intéressés. Notons toutefois, par rapport à l'âge biologique qu'au recensement<sup>2</sup> de 1984, la

<sup>2</sup> Ce recensement est l'unique que la RDC a organisé.

majorité (60%) des habitants de Kinshasa était des natifs de cette ville. Malgré cela, on sait néanmoins que le citoyen congolais est souvent en contact avec son milieu traditionnel d'origine qui constitue sa résidence-base (Makwala et Lututala, 1998). Par cette connexion, il s'alimente (même implicitement) des principes de sa tradition, c'est-à-dire de sa « législation coutumière ». Ceci lui permet de renforcer son identité culturelle. Dans ces conditions, les parents et les grands-parents sont supposés connaître les prescrits de leurs cultures traditionnelles afin de mieux éduquer les jeunes d'après ces dernières.

### 3. Source des données et précisions sur l'approche analytique

Cette réflexion repose sur les données de la partie quantitative de l'enquête sur les déterminants socio-démographiques des comportements sexuels à risque d'IST/VIH/SIDA auprès 2000 jeunes de la ville de Kinshasa, ECOSEX en sigle. Cette enquête ménage a été réalisée aux mois de mars et d'avril 2003. ECOSEX est une enquête stratifiée par sondage aléatoire à deux degrés où le quartier est l'unité primaire et la parcelle l'unité secondaire. Elle a couvert 22 Communes sur les 24 que compte la ville de Kinshasa et a touché 2000 jeunes célibataires, scolarisés et non scolarisés, âgés de 15 à 24 ans. Cette population a été choisie en référence à l'âge des séropositifs, car la moitié de tous ceux qui deviennent séropositifs s'infectent généralement entre 15 à 24 ans (United Nations, 1997, Ferry, 2001).

### 4. Quelques précisions sur l'approche analytique

Quelques précisions méritent d'être données quant aux formes d'absence du grand-parent dans le ménage et au type de données que nous utilisons pour cette analyse.

L'absence d'un grand-parent dans un ménage peut être physique et/ou sociologique. La première forme de cette absence est, à l'heure actuelle très fréquente, non seulement dans les milieux urbains, mais aussi dans les milieux ruraux. Dans ces derniers milieux, les petits-enfants vivent, dans la plupart de cas, dans les mêmes villages ou les villages voisins que ceux où habitent leurs grands-parents, ce qui permet les échanges.

La seconde forme du vide du grand-parent est celle où il existe effectivement une personne du rang de grand-parent qui, cependant ne connaît pas ses rôles et fonctions ou, s'il les connaît, ne peut les assumer, soit à cause de son immaturité sociale (jeune âge ou le fait de n'avoir pas été socialisé à la tradition tribale ou clanique). Soit un refus volontaire pour des raisons philosophiques (cas où la religion n'autorise pas la plaisanterie, par exemple).

Quant aux données, il importe de noter qu'elles n'ont été collectées pour étudier spécifiquement l'absence des grands-parents dans les ménages kinois. Toutefois, moyennant quelques hypothèses, l'enquête ECOSEX permet de renseigner, dans certaine mesure, la première forme du vide du grand-parent, à partir de la question relative aux liens ou degré de parenté que les différents membres des ménages enquêtés entretenaient avec le chef de ceux-ci.

Notons en effet, par rapport aux liens de parenté des jeunes avec leurs chefs de ménages que, lors de la collecte des données de cette enquête, ces liens n'ont été saisis uniquement que par rapport au chef de ménage ou de son conjoint. Les membres du ménage étaient catégorisés de la manière suivante :

- chef de ménage (CM) ;
- enfant cm et du conjoint du cm (CCM) ;
- enfant du CM ;
- enfant du CCM ;
- frère, sœur, cousin et cousine de CM ;
- tante, oncle, neveu, nièce CM ;

- grands parent(s), petits fils, filles CM ;
- parents du CM ;
- parents du CCM ;
- sans lien avec le CM ou le CCM.

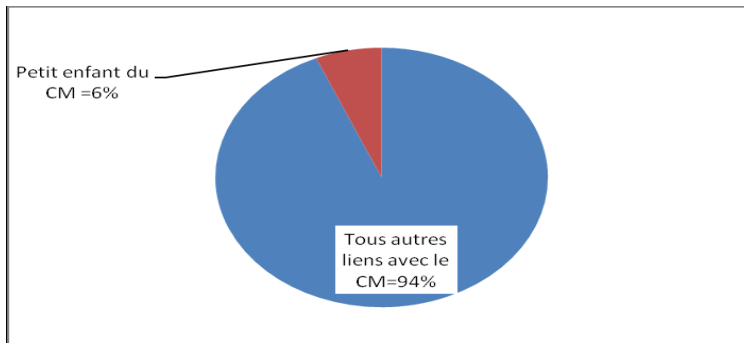
Du point de vue des alliances parentales avec le chef de ménage ou son conjoint, d'une part et en termes de communication sur les questions de sexualité ; d'autre part, les jeunes entretenant des relations parentales des rangs suivants avec les chefs de ménages ou leurs conjoints devraient être concernés par cette réflexion :

- les grands-parents du CM ou de CCM ;
- les enfants et neveux/nièces du CM et/ou de son conjoint lorsque un parent du rang de père, mère, tante et oncle du CM ou de son conjoint vit dans le ménage ;
- les CM, CCM ainsi que les frères, sœurs, cousin(e)s du CM ou de son conjoint lorsque un parent du rang de grand-père/grand-mère du CM ou de son conjoint vit dans le ménage ;
- les petits-fils (filles) du CM ou de son conjoint.

Cependant, la manière dont les données avaient été collectées ne permet de prendre en compte que les jeunes concernés par la première et la dernière relations, c'est-à-dire les grands-parents du CM ou du CCM et les petits-fils/filles du CM ou du CCM. Les jeunes entretenant ces deux types de relations avec les CM/CCM sont catégorisés par la modalité « Petit enfant du CM », même si, par alliance, certains sont du rang des grands-parents du CM ou du CCM, malgré leur jeune âge.

Comme le montre le graphique 2 ci-dessous, les jeunes ayant le statut de « petit-enfant » étaient au nombre de 124, soit 6% de l'ensemble des membres des ménages enquêtés.

GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DES JEUNES ENQUETES SELON LES LIENS DE PARENTE AVEC LEUR CHEF DE MENAGE (CM)



Source : Proportions calculées à partir des données de l'enquête ECOSEX, 2003.

En ce qui concerne les analyses statistiques, nous allons recourir aux analyses statistiques descriptives (croisement de tableaux) pour dégager les associations entre les différentes caractéristiques des jeunes et des tuteurs et la communication sur les questions intimes. La régression logistique sera enfin mise à profit pour identifier les facteurs qui favoriseraient ou non la communication sur ces questions.

## 5. Quelques caractéristiques socio-démographiques des jeunes enquêtés

Le tableau 3 indique la distribution des jeunes enquêtés selon leurs caractéristiques socio-démographiques et les liens de parenté qu'ils entretenaient avec leurs chefs de ménages. Il

ressort de ce tableau que les jeunes enquêtés étaient en majorité majeurs (6 jeunes de 18 ans et plus sur 10) ; les filles étaient plus nombreuses que les garçons, soit un rapport de 6 filles sur 10 contre 4 garçons sur 10. Quels que soient les liens de parenté qu'ils entretenaient avec leurs tuteurs, près de 6 jeunes sur 10 étaient scolarisés au moment de l'enquête (en janvier-mars 2003). Ce rapport correspond à peu près à celui des élèves ou étudiants. Ceux qui exerçaient déjà un travail rémunéré représentaient 16% de l'ensemble.

Bien que laïc, la RD Congo est un pays où la grande majorité de sa population proclame la foi chrétienne. Il en est de même de la ville de Kinshasa où chaque avenue ou rue a au moins une église, surtout néo-pentecôtiste (Zamwangana, 2005 ; Kalambayi, 2007). Contrairement à leurs tuteurs qui sont pour la plupart chrétiens catholiques ou protestants (55%) avec peu (38%) des membres des églises de réveil ou néo-pentecôtistes, près d'un jeune sur deux (51%) a indiqué appartenir à une église de réveil, alors que 41% disent être membres des églises catholiques ou protestantes.

TABLEAU 3 : REPARTITION DES JEUNES ENQUETES SELON LEURS DIVERSES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET LEURS LIENS DE PARENTE AVEC LES CHEFS DE MENAGES

Variables	Modalités	Type de liens entre jeune et tuteur				Ensemble	
		Enf., neveu/niece du CM		Petits-enfants du CM			
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Sexe	Masculin	717	39,9	32	25,8	749	39,0
	Féminin	1078	60,1	92	74,2	1170	61,0
Groupe d'âge des jeunes	15-17 ans	660	36,8	59	47,6	719	37,5
	18-20 ans	565	31,5	33	26,6	598	31,2
	21-24 ans	570	31,8	32	25,8	602	31,4
Statut scolaire des jeunes	Scolarisé	1062	59,2	77	62,1	1139	59,4
	Non scolarisé	733	40,8	47	37,9	780	40,6
Niveau d'instruction du jeune	Sans instruction et primaire	330	18,4	20	16,1	350	18,2
	Secondaire incomplet	518	28,9	31	25,0	549	28,6
	Secondaire complet et supérieur	947	52,8	73	58,9	1020	53,2
Activité professionnelle du jeune	Sans emploi	525	29,2	30	24,2	555	28,9
	Élève/Étudiant	979	54,5	80	64,5	1059	55,2
	Travailleurs	291	16,2	14	11,3	305	15,9
Religion du jeune	Autres	124	6,9	8	6,5	132	6,9
	c. traditionnelles (Cath/Prot)	755	42,1	52	41,9	807	42,1
	Ind./Gpes prières	916	51,0	64	51,6	980	51,1
Croyance religieuse du chef de ménage	Autres	111	6,2	16	12,9	127	6,6
	c. traditionnelles (Cath/Prot)	1002	55,8	55	44,4	1057	55,1
	Ind./Gpes prières	682	38,0	53	42,7	735	38,3
Diplôme le plus élevé du chef de ménage	Certificat et sans diplôme	323	18,0	18	14,5	341	17,8
	Brevet	414	23,1	35	28,2	449	23,4
	Diplôme d'État	580	32,3	49	39,5	629	32,8
	Détenteur d'au moins d'un graduat	478	26,6	22	17,7	500	26,1
Niveau de vie du ménage	Pauvre	598	33,3	38	30,6	636	33,1
	Intermédiaire	601	33,5	39	31,5	640	33,4
	Riche	596	33,2	47	37,9	643	33,5



Variables	Modalités	Type de liens entre jeune et tuteur				Ensemble	
		Enf., neveu/niece du CM		Petits-enfants du CM			
Etat matrimonial du chef de ménage	En union	1411	78,6	94	75,8	1505	78,4
	Non en union	384	21,4	30	24,2	414	21,6
Type de ménage	Ménage nucléaire	1252	69,7	85	68,5	1337	69,7
	Ménage étendu	543	30,3	39	31,5	582	30,3
	<b>Total</b>	<b>1795</b>	<b>100,0</b>	<b>124</b>	<b>100,0</b>	<b>1919</b>	<b>100,0</b>
Attitude ethnique face à la virginité au mariage	Groupe Kongo (Bas-Congo)	668	37,6	51	41,8	719	37,9
	Kwilu-Kwango Exigeant	504	28,4	33	27,0	537	28,3
	Ana-Mongo et autres Indifférents	179	10,1	15	12,3	194	10,2
	Luba, Ubangi Itimbiri et autres exigeants	426	24,0	23	18,9	449	23,6
	<b>Total</b>	<b>1777</b>	<b>100</b>	<b>122</b>	<b>100</b>	<b>1899</b>	<b>100</b>

Source : Proportions calculées à partir des données de l'enquête ECOSEX, 2003.

Globalement, la majorité des jeunes enquêtés vivaient dans des ménages que l'on pourrait qualifier de « stables » socio-démographiquement. En effet, Près de 6 jeunes sur 10 vivaient sous la tutelle des chefs de ménages assez instruits, c'est-à-dire ayant atteint au moins un niveau d'études équivalent à celui du secondaire complet et sanctionné par un diplôme d'État (Baccalauréat). Par ailleurs, le niveau de vie de ménages de la plupart de jeunes (67%) était également assez aisé, car 3 jeunes seulement sur 10 vivaient dans des ménages pauvres. Enfin, la majorité des jeunes de cet échantillon vivait dans un ménage nucléaire, d'une part et dirigés par les tuteurs qui étaient en union au moment de l'enquête.

## 6. Communication entre jeunes et tuteurs sur la sexualité : analyse différentielle

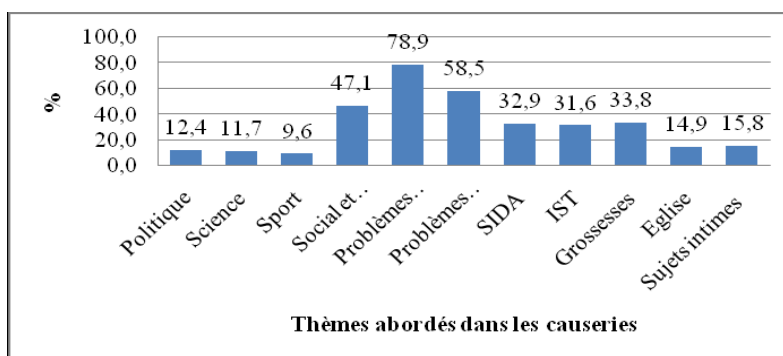
Plusieurs aspects de la communication entre les jeunes enquêtés et leurs tuteurs étaient explorés dans l'enquête ECOSEX pour, entre autre se rendre compte du climat relationnel existant entre eux. Ces aspects ont été saisis à partir des divers thèmes (tableau 4).

Le dépouillement des réponses à ces questions a révélé l'existence d'un bon climat entre les jeunes et leurs tuteurs, car près de 95% des jeunes ont déclaré n'avoir pas de problèmes qui pouvaient les empêcher de causer avec leurs tuteurs. Les principaux thèmes abordés dans leurs conversations ont trait à la famille, à la vie scolaire et à l'économie. Les questions qui touchent à l'intimité des jeunes sont peu abordées. À peine 2 jeunes sur 10 ont indiqué avoir discuté avec les parents sur les relations amoureuses et 3 jeunes sur 10 sur le sida, les IST et les grossesses (Graphique 3).

TABLEAU 4 : EXTRAIT DU QUESTIONNAIRE ECOSEX SUR LA COMMUNICATION ENTRE JEUNES ET TUTEURS

1003	Comment sont vos rapports avec votre tuteur actuel (père, mère, oncle, ...) ? <b>Si Q1003=3 passez à Q1011</b>	1= bons 2= assez bons 3= mauvais	/ _ /
1004	Vous arrive-t-il de causer (dialoguer) avec lui (elle) ? <b>Si Q1004=2, aller à Q11011</b>	1= oui 2= non	/ _ /
1005	Quels types de sujets abordez-vous ?  <b>NE PAS LIRE LA LISTE REPONSES MULTIPLES POSSIBLES</b>	<b>1= Oui                      2= Non</b> 01=relatifs à la politique 02= à la science 03= au sport 04= social et économique 05= problèmes familiaux 06= problèmes scolaires 07= comment éviter le sida 08= comment éviter les IST 09= comment éviter les grossesses 10= autre (à préciser)-----	/ _ / / / _ / / / _ / / / _ / / / _ / / / _ / / / _ / / / _ / / / _ / /
1006	Vous arrive-t-il de causer avec lui (elle) sur des sujets qui vous sont intimes? Vos relations amoureuses par exemple ? <b>Si Q.1007=2, aller à Q.1009</b>	1= oui                      2= non	/ _ /
1007	A l'initiative de qui ?	1= moi ; 2= tuteur ; 3= autre (à préciser) ; 9= NSP	/ _ /
1008	En parlez-vous de façon voilée ou clairement ? <b>Si Q.1008=2, aller à Q.1012</b>	1= voilée 2= clairement	/ _ /
1009	Aimeriez-vous en parler avec lui clairement ? <b>Si Q.1009=1, aller à Q.1012</b>	1= oui 2= non	/ _ /

GRAPHIQUE 3 : REPARTITION (%) DES JEUNES D'APRES LES THEMES ABORDES DANS LES CAUSERIES AVEC LEURS TUTEURS



Source : ECOSEX (2003).

Quant aux questions relatives à la sexualité (comportements sexuels à risque), les jeunes indiquent ne pas les aborder avec les parents à cause, entre autres de la honte (pudeur), du respect dû aux parents, de la peur qu'ils ont de ces derniers, etc. Certains jeunes estiment même que la sexualité relève de leur vie privée tandis que pour d'autres, cela est sans objet étant donné qu'ils ne sont pas engagés dans la sexualité préconjugale qu'ils traduisent par le « copinage » (tableau 5).

TABLEAU 5 : REPARTITION (%) DES JEUNES SELON LES RAISONS EMPECHANT LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS SUR LA SEXUALITE SELON LEUR SEXE

Raisons	Garçon	Fille	Ensemble
Vie privée	16,1	17,7	17,1
Honte	41,1	37,9	39,1
Difficulté à approcher un tuteur colérique	17,2	14,6	15,5
Respect dû aux parents	18,3	24,0	21,8
	7,4	5,8	6,4

Source : ECOSEX (2003).

Cette gêne qui empêche les jeunes de communiquer avec les tuteurs sur la sexualité se manifeste également dans le chef de ces derniers. Ceci transparait dans les déclarations (écrites) de certains parents à l'occasion des campagnes de sensibilisation menées par le Service d'éducation à la Vie (SCEV). Tout en appréciant l'initiative de ce service les invitant à dialoguer avec leurs enfants, la plupart de parents souhaitaient plutôt voir ce service sensibiliser les jeunes à l'éducation à la vie et à la problématique de la sexualité préconjugale. À la séance d'éducation à la vie organisée par le SCEV au Lycée Motema Mpiko à Kinshasa/Lemba (date non indiquée), un parent note en effet que : « ... *ma suggestion est de vous voir organiser également ce genre de campagnes pour nos enfants et que cela soit fréquent* ».

C'est notamment à cause de cette gêne que l'éducation des enfants sur les questions sensibles, comme celles ayant trait à la sexualité a été confiée aux grands-parents qui, à travers les plaisanteries, arrivaient à faire passer les messages y afférents. Qu'en est-il au juste dans la situation des jeunes de Kinshasa ? En d'autres termes, les grands-parents Kinois jouent-ils leur rôle dans ce domaine ? Si oui, quelles sont les caractéristiques socio-démographiques de ceux qui s'acquittent encore de ce devoir ? Mais en cas de démission des grands-parents, les parents les ont-ils remplacé ?

## 7. Communication des jeunes et leurs tuteurs sur la sexualité : intensité

L'analyse de la communication entre les jeunes et leurs tuteurs sur la sexualité a été conduite séparément selon que les jeunes résident ou pas chez les grands-parents. Nous avons donc séparé les jeunes enquêtés en deux groupes, à savoir, ceux qui entretenaient tous autres liens de parenté avec les chefs de ménages, d'une part et les petits-enfants, d'autre part. Le tableau 6 indique l'intensité de la communication entre les jeunes et leurs tuteurs sur les questions intimes selon les caractéristiques socio-démographiques des uns et des autres et selon les liens de parenté que les premiers entretenaient avec les seconds.

Dans l'ensemble, 16% des jeunes avaient indiqué échanger avec leurs tuteurs sur les questions touchant leur intimité (Graphique 3). D'après les données du tableau 6 ci-dessous, les jeunes qui vivaient chez leurs grands-parents étaient un peu plus nombreux à aborder ces questions que ceux qui vivaient chez des tuteurs autres que les grands-parents, soit 23% contre 15%. Ceci voudrait dire que certains grands-parents de Kinshasa continuent à assumer leurs

fonctions de même que, dans une certaine mesure, certains parents, car ces deux variables sont statistiquement associées (Khi-deux = 5,76 au seuil de 1%).

Appréhendé du point de vue des caractéristiques socio-démographiques des jeunes ou des tuteurs, les résultats montrent que, même si globalement le niveau du dialogue sur la sexualité est très faible, la tendance à communiquer avec les enfants sur la sexualité s'observe plus du côté des ménages qui sont dirigés par les grands-parents que dans d'autres. Même s'il n'existe pas une association statistique entre la communication sur la sexualité et le sexe des jeunes selon que ceux-ci vivent chez les grands-parents ou pas, il ressort notamment de ce tableau que les tuteurs du rang de grands-parents continueraient à surveiller un peu plus les filles que les garçons, contrairement à ce qui est observé lorsque les tuteurs entretiennent d'autres liens avec les jeunes. Environ 25% des filles et 19% des garçons vivant chez les grands-parents avaient abordé un thème relatif à la sexualité avec leurs tuteurs contre 14% des filles et 17% des garçons qui vivaient avec des tuteurs d'autres liens parentaux.

Ce résultat est proche de celui qui est observé par rapport à l'âge des jeunes. Près de 31% des jeunes de moins de 18 ans ont indiqué avoir échangé avec leurs grands-parents sur la sexualité contre 15% de ceux âgés de 18-20 ans et 19% des jeunes âgés de 21-24 ans. Chez les tuteurs qui ne sont pas grands-parents, ces proportions sont respectivement de 15%, 14% et 17%.

Nous observons à peu près les mêmes tendances à dialoguer sur les questions intimes avec les jeunes et les grands-parents, d'une part et les non grands-parents, d'autre part par rapport à l'état matrimonial ainsi que par rapport à l'attitude ethnique des chefs de ménages face à la virginité au mariage, malgré l'absence des liens statistiques entre ces deux variables et la communication sur la sexualité selon le type des liens de parenté. En effet, près de 30% des grands-parents qui ne vivaient pas en couples avaient abordé les aspects ayant trait à la sexualité dans leurs conversations avec les jeunes contre 21% des grands-parents vivant en couple contre respectivement 16% et 14%.

Du point de vue de la tolérance de la sexualité préconjugale aussi, 30% des jeunes dont les grands-parents étaient du groupe ethnique Ana-Mongo et apparentés<sup>3</sup>, c'est-à-dire les ethnies qui n'interdisent pas la sexualité préconjugale avaient discuté sur des thèmes relatifs à la sexualité contre 21-24% des jeunes lorsque les grands-parents étaient d'autres groupes ethniques.

Enfin, deux variables sont statistiquement associées au dialogue entre les jeunes selon le type des liens que les jeunes entretenaient avec leurs tuteurs, à savoir l'activité professionnelle et la religion des jeunes. Près de 40% des jeunes « sans emploi » et vivant chez leurs grands-parents avaient communiqué avec ces derniers sur des questions intimes un mois avant l'enquête contre 16% des élèves et 29% des jeunes travailleurs. Ces proportions étaient respectivement de 14%, 17% et 13% lorsque les jeunes vivaient chez d'autres parents. On peut donc dire que les grands-parents profitent de la disponibilité des jeunes « sans emploi », d'une part et de la facilité que leur offre la nature des liens de parenté, c'est-à-dire la plaisanterie pour conseiller les jeunes sur leur sexualité. Ce qui n'est pas le cas chez les autres jeunes vivant avec leurs parents biologiques ou du rang de père ou mère.

Chez ces jeunes, leur appartenance religieuse, surtout pour ceux qui se réclament des églises chrétiennes (catholiques, protestantes et de réveil) semble empêcher la communication avec leurs tuteurs lorsque ceux-ci ne sont pas de grands-parents.

---

<sup>3</sup> Romaniuk avait constaté par exemple que les Topoke avaient une discipline sexuelle plus efficace que les Mongo qui, d'après lui avaient les mœurs fortement relâchées. (Romaniuk, 1967 : p. 123).

TABLEAU 6 : REPARTITION DES JEUNES SELON QU'ILS COMMUNIQUENT AVEC LEURS TUTEURS SUR LES QUESTIONS INTIMES SELON LES LIENS DE PARENTE

VARIABLES	MODALITÉS	Autres liens avec le CM			Petits-fils (petites filles) du CM		
		%	Khi-2	Eff. Total	%	Khi-2	Eff. Total
Sexe des jeunes	Masculin	16,7	2,00	717	18,8	0,52	32
	Féminin	14,3		1078	25,0		92
Age (groupé) des jeunes	15-17 ans	15,0	1,90	111	30,5	3,30	16
	18-20 ans	14,0		1002	15,2		55
	21-24 ans	16,8		682	18,8		53
Statut scolaire des jeunes	Scolarisé	16,0	1,11	1062	24,7	0,19	77
	Non scolarisé	14,2		733	21,3		47
Niveau d'instruction des jeunes	Sans instruction et primaire	13,0	1,60	330	25,0	0,91	20
	Secondaire incomplet	16,0		518	29,0		31
	Secondaire complet et supérieur	15,6		947	20,5		73
Activité professionnelle des jeunes	Sans emploi	13,7	4,35	525	40,0	7,11**	30
	Elève/Étudiant	16,9		979	16,3		80
	Travailleurs	12,7		291	28,6		14
Religion des jeunes	Autres	21,8	10,15***	124	25,0	-	8
	Catholiques/Protestantes	12,5		755	26,9		52
	Eglises de réveil	16,7		916	20,3		64
Diplôme le plus élevé du chef de ménage	Certificat et sans diplôme	12,7	4,00	323	22,2	0,79	18
	Brevet	15,7		414	28,6		35
	Diplôme d'Etat	14,5		580	20,4		49
	Détenteur d'au moins d'un graduat	17,6		478	22,7		22
Niveau de vie du ménage	Pauvre	13,7	2,01	598	21,1	0,77	38
	Intermédiaire	16,6		601	20,5		39
	Riche	15,4		596	27,7		47
Etat matrimonial du chef de ménage	En union	15,7	0,81	1411	21,3	0,97	94
	Non en union	13,8		384	30,0		30
Type de ménage	Ménage nucléaire	15,6	0,31	1252	24,7	0,26	85
	Ménage étendu	14,5		543	20,5		39
Croyance religieuse du chef de ménage	Autres	15,3	3,69	124	18,8	-	8
	Catholiques/Protestantes	13,9		755	23,6		52
	Eglises de réveil	17,3		916	24,5		64
Attitude ethnique face à la virginité au mariage du CM	Groupe Kongo (Bas-Congo)	16,0	3,50	668	23,5	0,93	51
	Kwilu-Kwango Exigeant	15,3		504	21,2		33
	Ana-Mongo et autres Indifférents	18,4		179	33,3		15
	Luba, Ubangi Itimbiri et autres exigeants	12,9		426	21,7		23
	Total	15,3		1795	23,4		124

Source : ECOSEX, 2003.

En attendant de vérifier ces résultats à partir de la régression logistique, on peut déjà dire que, globalement, les grands-parents Kinois se comporteraient de la même manière que les autres parents en ce qui concerne l'éducation sexuelle des jeunes, alors que jadis, c'est à eux que revenait cette tâche.

## 8. Déterminants de la communication entre jeunes et tuteurs sur les questions de la sexualité

Les résultats des analyses bivariées sont encore une fois confirmées par celles issues de la régression logistique (Tableau 7). Nous ont réalisé deux modèles à partir de chacune des deux catégories des liens de parenté (Autres liens, d'une part et petits-enfants, d'autre part) en vue de dégager les effets nets des différentes caractéristiques socio-démographiques des jeunes ou de leurs tuteurs sur la communication entre les jeunes et leurs tuteurs sur les questions de sexualité. Ces deux modèles ont estimé la probabilité pour les jeunes de dialoguer avec leurs tuteurs sur les questions intimes.

Globalement, aucune caractéristique ne discrimine les jeunes en termes de communication avec leurs tuteurs, que ceux-ci soient des grands-parents ou autres. Dans cette catégorie par contre, les résultats montrent que les croyances religieuses, tant des jeunes que des chefs de ménages influencent le dialogue entre jeunes et tuteurs sur les questions de sexualité. Par rapport aux jeunes non chrétiens, les jeunes membres des églises de réveil ont moins de chance d'avoir parlé avec leurs tuteurs, autres que grands-parents des questions ayant trait à la sexualité un mois avant l'enquête. De la même manière, les jeunes dont les tuteurs autres que ceux du rang de grands-parents sont membres des églises de réveil ont moins de chance d'avoir échangé sur la sexualité avec ceux-ci.

Ce résultat n'est pas du tout étonnant dans la mesure où il traduit fidèlement les pratiques religieuses des Kinois. Dans cette ville très christianisée<sup>4</sup>, les membres des églises de réveil ont une haute opinion d'eux-mêmes, en termes de spiritualité. Ils considèrent souvent les chrétiens catholiques, protestants et des membres d'autres religions comme étant des païens. Pour les chrétiens néo-pentecôtistes, parler de la sexualité est une impudicité et donc un péché. C'est notamment ce qui explique le silence observé par les tuteurs et les jeunes autour de tout ce qui a trait à la sexualité.

---

<sup>4</sup> À Kinshasa, la majorité (46,1%) des membres de ménages se réclament des églises de réveil. Les églises catholiques et protestantes viennent respectivement en deuxième et troisième positions avec 31,4% et 11,9% des membres du ménage. Les « sans religions » et ceux qui se réclament d'une des religions traditionnelles (Bundu dia Kongo, ...) représentent 6,9%. Les chrétiens Kimbanguistes, les musulmans, très peu nombreux représentent (ensemble avec les membres ayant déclaré d'autres religions) 3,8% (Kalambayi, 2007).

TABLEAU 7 : REPARTITION DES JEUNES SELON QU'ILS COMMUNIQUENT AVEC LEURS TUTEURS SUR LES QUESTIONS INTIMES SELON LES LIENS DE PARENTE

Variables	Modalités	Modèle 1:	Modèle 2:
		Autres liens Exp(B)	Petits enfants Exp(B)
Sexe	Masculin (Réf.)	1,000	1,000
	Féminin	1,185	0,936
Groupe d'âge des jeunes	15-17 ans (Réf.)	1,000	1,000
	18-20 ans	0,856	2,048
	21-24 ans	0,804	0,752
Statut scolaire des jeunes	Scolarisé (Réf.)	1,000	1,000
	Non scolarisé	1,145	0,885
Niveau d'instruction du jeune	Sans instruction et primaire (Réf.)	1,000	1,000
	Secondaire incomplet	0,919	1,121
	Secondaire complet et supérieur	1,027	1,789
Activité professionnelle du jeune	Sans emploi (Réf.)	1,000	1,000
	Élève/Étudiant	1,085	1,715
	Travailleurs	1,390*	0,359
Religion du jeune	Autres (Réf.)	1,000	1,000
	Catholiques/Protestantes	1,364	1,269
	Églises de réveil	0,694***	1,026
Diplôme le plus élevé du chef de ménage	Certificat et sans diplôme (Réf.)	1,000	1,000
	Brevet	0,637	0,574
	Diplôme d'État	0,842	1,234
	Détenteur d'au moins d'un graduat	0,769	0,628
Niveau de vie du ménage	Pauvre (Réf.)	1,000	1,000
	Intermédiaire	0,906	0,657
	Riche	1,062	0,563
État matrimonial du chef de ménage	En union (Réf.)	1,000	1,000
	Non en union	1,227	0,770
Type de ménage	Ménage nucléaire (Réf.)	1,000	1,000
	Ménage étendu	1,031	1,350
Croyance religieuse du chef de ménage	Autres (Réf.)	1,000	1,000
	Catholiques/Protestantes	0,794	0,762
	Églises de réveil	0,743**	0,827
Attitude ethnique face à la virginité au mariage	Groupe Kongo (Bas-Congo) (Réf.)	1,000	1,000
	Kwilu-Kwango_Exigeant	1,330	1,166
	Ana-Mongo et autres Indifférents	1,244	0,662
	Luba, Ubangi Itimbiri et autres exigeants	1,508*	2,470
	Constant	0,159***	0,558

Source : ECOSEX, 2003.

## Conclusion

L'organisation sociale des sociétés traditionnelles en Afrique sub-saharienne avait confié l'éducation des enfants à toute la communauté, même si certains aspects de cette éducation revenaient d'office aux membres d'un certain rang. Les grands-parents, par exemple avaient, entre autre mission d'encadrer les jeunes dans le domaine de la sexualité en vue de leur faciliter le passage de l'enfance à la phase adulte. Tout en reconnaissant que, de nos jours, cette mission n'est plus accomplie par les grands-parents à cause, notamment de la modernisation qui a favorisé une forte acculturation des citadins, nous avons par ailleurs postulé que la démission de grands-parents ne s'est pas suivie du transfert de leurs attributions aux parents. En d'autres termes, au regard de la défaillance des grands-parents, et par souci de bien éduquer leurs enfants, les parents citadins n'ont pas remplacé leurs parents dans la noble mission d'éducation sexuelle des enfants.

Cette hypothèse a été vérifiée à l'issue de l'analyse que nous avons effectuée sur la communication entre grands-parents et petits-enfants sur les questions ayant trait à la sexualité, à partir des données de l'enquête sur les déterminants socio-démographiques des comportements sexuels à risque d'IST/VIH/SIDA qui avait été réalisée en 2003 auprès de 2000 jeunes de la ville de Kinshasa. Les résultats ont, notamment montré que la tradition peut résister aux attaques de la modernisation du point de vue de la morphologie des structures familiales mais non du point de vue fonctionnel. En effet, tout en reconnaissant leur statut de grand-père ou grand-mère, les chefs des ménages Kinois vivant avec leurs petits-enfants n'assument plus cette fonction. Ils se comportent comme des parents (selon le prescrit des valeurs traditionnelles) créant ainsi un vide éducationnel au moment où les jeunes attendent d'être encadrés sur les questions de la sexualité dans leurs ménages. Lors de cette enquête, près de 7 jeunes Kinois sur 10 qui avaient indiqué ne pas aborder les thèmes relatifs à la sexualité avec leurs tuteurs dans leurs conversations avaient par ailleurs souhaité échanger de manière non violée sur ces questions.

Ce résultat montre que les jeunes ne se retrouvent pas dans le même environnement philosophique avec leurs parents, alors qu'ils estiment que cet environnement se prête mieux à ce que ces questions. Tout en constatant cette réticence qu'ils ne semblent pas comprendre, les jeunes s'attendraient à ce que leurs interlocuteurs changent d'attitudes et amorcent de dialogue sur ces aspects. En principe, les parents devraient profiter de l'ouverture d'esprit de ces jeunes, effet du modernisme à travers leur accès aux informations sur la sexualité dans les médias, d'une part et du contexte épidémiologique caractérisé par le SIDA et les autres infections sexuellement transmissibles, d'une part pour communiquer avec leurs enfants de manière assez libérée autour des questions de leur vie sexuelle. Ainsi, les parents se substitueraient aux grands-parents démissionnaires. Or, à mieux voir les choses, on se trouve dans une situation où les différents acteurs vivent selon des logiques intergénérationnelles contradictoires et non adaptées aux exigences environnementales du moment du point de vue de l'éducation sexuelle. On trouve dans les ménages kinois des grands-parents qui ne le sont plus ; des parents qui ne sont pas conscients de l'absence des grands-parents et des jeunes qui ne savent rien des grands-parents et qui attendent d'être éduqués sur la question par les parents (inconscients ou idéologiquement villageois mais en réalité citadins). Ce contexte crée un conflit intergénérationnel pourtant évitable, à cause du fait que les tuteurs du rang de grands-parents ne se conforment pas à la tradition vis-à-vis de petits-enfants, alors que les parents eux s'y conforment. Pourtant, dans la même logique de modernité, les pères et mères biologiques ou par alliance devraient remplacer les grands-parents qui sont absents physiquement ou philosophiquement, de manière à éviter l'éducation sexuelle sauvage à laquelle les jeunes reçoivent des pairs.



## BIBLIOGRAPHIE

- COMHAIRE-SYLVAIN S., 1968, *Femmes de Kinshasa, hier et aujourd'hui*. Coll. « Le monde d'outre-mer, passé et présent », Paris Mouton, 1968, 334 p.
- EL HADJI MASSIGA Faye, 2009, « Cousinage à plaisanterie au Sénégal : Ces railleries qui ne fâchent pas » in *Le soleil Grand air, 13 août 2009*, [http://www.lesoleil.sn/IMG/pdf/maquette\\_grand\\_air\\_3.pdf](http://www.lesoleil.sn/IMG/pdf/maquette_grand_air_3.pdf) (Consulté ce 15 janvier 2010).
- FERRY B., 2001, « La diffusion du sida et son impact sur la croissance démographique » in Lévy Alain et Vimard Patrice (coord.), *Population et développement : les principaux enjeux cinq ans après la Conférence du Caire*, Les Documents et Manuels du CEPED, n° 12, Centre Français sur la population et le développement/Laboratoire Population-Environnement, Paris 2001, p. 91-102.
- HOUYOUX et KINAMVWIDI, 1975, *Enquête socio-économique de Kinshasa*, 1974.
- KALAMBAYI B., 2004, « Droits des enfants à l'éducation : Le système de filiation comme facteur de discrimination dans la scolarisation des enfants Kinshasa (RDC) ». Communication au colloque international sur *Le droit à l'éducation, quelles effectivités au sud et au nord ?* Organisé par l'Aféc, le réseau Fasaf, l'UEPA, l'UERD, l'IIEDH, l'IRD et le GRETAf. Université de Ouagadougou (Burkina Faso), 9-12 mars 2004. 18 p.
- KALAMBAYI B., 2007, *Sexualité des jeunes et comportements sexuels à risque à Kinshasa (R.D. Congo)*, Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Institut de démographie, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 378 pages.
- LUTUTALA B. et al., (1996), *Dynamique des structures familiales et l'accès des femmes à l'éducation au Zaïre : Cas de la ville de Kinshasa (DYFAFE)*, DDK-AAS, Kinshasa, 115 p.
- MAKWALA M. et LUTUTALA B., 1998, « ... Et où résident-ils ? » in *Question démographique en République du Congo* Document élaboré par le Département de Démographie de la Faculté des Sciences Économiques de l'Université de Kinshasa (DDK) avec le concours du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), pp. 35-48.
- MITEYO, 2010, *Les Bakwa Mulumba : Origine, Itinéraire et Destin d'une communauté ethno-culturelle luba-Kasayi de la RDC*. Éditions : secrétariat Général de la CENCO, Kinshasa, 425 p.
- MPASE N., 1974, *L'évolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain au Zaïre. Le cas des Ntomba et des Basengele du Lac Mai-Ndombe*, Presses Universitaires du Zaïre, Kinshasa, 284 p.
- NDIAYE, 2002, « La « sinankunya », la parenté plaisante comme moyen de résolution des conflits », (consulté ce 15 janvier 2010). [http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=6911&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=6911&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)
- NGONDO a P., 1994, « Les mutations culturelles en matière de mariage et de sexualité en Afrique Subsaharienne. Est-ce le début d'une transition démographique ? », in AIDELF, *Les modes de régulation de la reproduction humaine : incidence sur la fécondité*, Colloques de Delphes, n° 6, PUF, Paris, pp. 55-64.
- NGONDO a P., 1996, « Réduction du ménage biologique et renforcement du ménage social à Kinshasa ». *Zaïre-Afrique*, n° 308, octobre 1996, pp. 419-444.
- REPUBLIQUE DU ZAÏRE, Institut National de la Statistique (INS), 1990, *Recensement général de la population du Zaïre en 1984. Caractéristiques démographiques de la population de Kinshasa*.

- ROMANIUK A., 1967, *La fécondité des populations congolaises*, Paris, Mouton, 1967, 348 p.
- SHOMBA K., 1983, *Sexualité préconjugale. La virginité féminine dans les sociétés zaïroises d'hier à demain*. Kinshasa – Lubumbashi, Laboratoire des sciences appliqués, Zaïre, 169 p.
- UNITED NATIONS, 1997, *Joint United Programme on HIV/AIDS (UNAIDS). Impact of HIV and sexual health education on the sexual behaviour of young people. A review (updated)*. Geneva, UNAIDS, 1997, 63 p.
- VANSINA J., 1966, *Introduction à l'ethnographie du Congo*, Éditions Universitaires du Congo, Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, 228 p.
- ZAMWANGANA T., 2005, *Migration féminine et fécondité à Kinshasa*. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Institut de Démographie. Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 305 p.